



CQP OPÉRATEUR MAINTENANCE PNEUMATIQUE VÉHICULES INDUSTRIELS



L'opérateur maintenance pneumatique véhicules industriels (OMPVI) réalise des prestations techniques liées aux pneumatiques, sur matériel poids lourds, bus et cars. L'objectif de son intervention est de réparer la liaison au sol en cas de crevaison et d'améliorer le rendement kilométrique des pneumatiques, connectés ou non, dans le respect des contrats clients. Il exerce son activité en centre de service et sur site client selon des procédures prédéfinies. Pour utiliser toute la gomme disponible dans le respect des normes, il contrôle l'usure des pneumatiques, les permute entre les essieux et les recreuse. Il réalise aussi l'équilibrage des roues. Il change ou répare à froid les pneus défectueux. Il vérifie la pression des pneumatiques et la remet aux normes. Il valorise les pneumatiques usés en proposant leur rechapage. Il sait créer les conditions d'une intervention sécurisée et observe la réglementation en vigueur concernant la protection des personnes, des biens et de l'environnement et la prise en compte des situations de handicap.

NATURE DE LA CERTIFICATION

Le CQP OMPVI est élaboré par la branche des services de l'automobile en réponse aux besoins des professionnels. Il prépare directement à un métier et il est reconnu par les professionnels du domaine.

DURÉE ET PRÉREQUIS

- Durée du contrat en alternance comprise entre 6 à 10 mois
- Durée variable dans le cadre de la formation continue et des dispositifs pour les demandeurs d'emploi
- Tout candidat motivé par le métier

CONTENU DE LA FORMATION

- Intervention sur les pneumatiques des véhicules industriels
- Gestion des interventions de l'activité maintenance des pneumatiques des véhicules industriels

VOIES D'ACCÈS

- Le contrat de professionnalisation
- La formation continue
- Les dispositifs pour les demandeurs d'emploi
- Le DRE¹, dispositif de branche permettant la reconnaissance des acquis de l'expérience pour les candidats ayant une expérience d'au minimum un an

¹ Dispositif de Reconnaissance de l'Expérience

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance conclu entre un salarié (vous) et un employeur, associant des périodes en centre de formation et en entreprise.

Avantages du contrat de professionnalisation

- Des formations adaptées au marché du travail
- Des compétences acquises par la pratique
- Un salaire qui permet d'intégrer la vie active
- Un accompagnement professionnel et pédagogique par les établissements de formation
- Une meilleure insertion dans le secteur



RÉMUNÉRATION

La rémunération varie en fonction de votre âge et du niveau de formation.

Niveau de formation	Âge	Moins de 21 ans	De 21 ans à 25 ans	26 ans et plus
		% du SMIC ²		
Inférieur au Bac Pro		55 %	70 %	100 % (sans être inférieur à 85 % du salaire minimum conventionnel)
Au moins titulaire d'un Bac Pro ou titre professionnel de niveau IV		65 %	80 %	

Une **prime d'intégration**, prévue par la Convention Collective des Services de l'Automobile, est versée au salarié ayant obtenu cette certification, à l'issue du 12^e mois suivant son embauche en CDI par l'entreprise formatrice. Elle correspond à 50 % de la rémunération mensuelle brute.



ET APRÈS ?

Un Certificat de Qualification Professionnelle prépare à un métier en vue d'une insertion directe dans l'emploi. Cependant, il est envisageable après quelques années d'expériences d'intégrer une autre formation certifiante.

POURSUITE DE FORMATION	ÉVOLUTIONS POSSIBLES
<ul style="list-style-type: none">• CQP Opérateur spécialiste maintenance pneumatique véhicules industriels• CQP Mécanicien spécialiste véhicules utilitaires et industriels	<ul style="list-style-type: none">• Opérateur spécialiste maintenance pneumatique véhicules industriels• Mécanicien spécialiste véhicules utilitaires et industriels

² Sous réserve de l'évolution de la réglementation

CHOISIR LES SECTEURS DES SERVICES DE L'AUTO, DU CAMION, DE LA MOTO ET DU VÉLO C'EST :

- intégrer un secteur d'activité de premier plan, au service des personnes et de leur mobilité
- avoir le choix parmi de nombreux parcours de formation
- accéder à des postes techniques, de management ou d'expertise

POUR TROUVER
UN LIEU DE FORMATION
ET POUR TOUTE INFORMATION
COMPLÉMENTAIRE :

METIERS-SERVICES-AUTO.COM